

merce (M. Howe),—a déclaré, au début de l'inondation, qu'il ne s'agissait pas d'une crise de portée nationale. Peut-être s'est-il exprimé de la sorte parce qu'il n'avait pas compris la gravité de la situation. J'ai pu me rendre compte,—car j'étais alors sur la côte ouest,—que de l'avis des gens du sud de la Colombie-Britannique le Gouvernement ne s'apercevait pas du danger qui les menaçait. Ils ont été fort déçus qu'on ait déclaré, en cette enceinte, que les inondations n'étaient pas désastreuses au point de constituer une crise d'envergure nationale.

Le deuxième fait saillant du sinistre a été le sentiment de reconnaissance qui a déferlé sur cette même zone inférieure du continent lorsque l'Est et, en particulier, les maires de Montréal et de Toronto ont établi des caisses de secours. Comme le sait le ministre de la Justice (M. Garson), les gens de l'Ouest croient parfois que ceux de l'Est ne les estiment pas à leur juste valeur et qu'il faut bien peu de chose pour faire naître le ressentiment. Cette mentalité, je l'ai toujours connue.

Le seul fait que les maires de ces deux grandes villes aient ouvert des listes de souscription pour venir en aide aux habitants de la côte du Pacifique avait eu une profonde répercussion en Colombie-Britannique. Cela a suscité un sentiment d'amitié dont je n'ai jamais vu la pareille en cette région. Les deux maires ont eu un geste magnifique, qui a été pleinement apprécié. Les députés des autres provinces en ont eu d'aussi beaux. Tous les représentants de la Colombie-Britannique ont eu l'impression, à ce moment-là, qu'ils avaient la sympathie des députés de toutes les régions du Canada. Que le ministre sache que tel est notre sentiment, actuellement, à l'égard du Manitoba. Chacun de nous en cette enceinte estime, selon moi, que nos compatriotes de cette bonne vieille province des Prairies ont encaissé un dur coup et tous, nous voulons qu'ils reçoivent non seulement tous les encouragements possibles, mais encore toute l'aide qu'on peut effectivement leur fournir.

Si le Gouvernement doit prendre une telle mesure, qu'il le fasse sur-le-champ. Plus il tardera à reconnaître qu'il est en présence d'une situation critique de portée nationale, moins les sinistres apprécieront la mesure qu'il prendra. Je prie le ministre, s'il ne peut pas formuler une déclaration ce soir, de déclarer au moins demain que le Gouvernement reconnaît que l'inondation est une situation critique d'importance nationale et que le Canada viendra au secours du gouvernement provincial et des habitants des ré-

[M. Green.]

gions intéressées. Une telle déclaration, j'en suis sûr, fera beaucoup pour susciter le contentement parmi tous les Canadiens.

M. Solon E. Low (Peace-River): Je ne voudrais en rien retarder les travaux de la Chambre en ce qui concerne cette question, monsieur l'Orateur. Toutefois il serait bon, sans doute, que nous fassions écho aux paroles qu'on vient de prononcer, et que nous assurions le Gouvernement de la sympathie qu'éprouvent les Albertains à l'endroit des habitants du Manitoba dans le malheur qui les frappe.

Trois pensées seulement seront ce soir présentes à l'esprit des Canadiens au sujet du désastre au Manitoba. La première est, évidemment, une pensée pleine de sympathie à l'endroit des Manitobains, sympathie dont on tient à les assurer et qui se traduira par une disposition à faire tout ce qui est possible pour diminuer leurs souffrances. La seconde est que la population attend du Gouvernement qu'il vienne en aide à ceux qui éprouveront de lourdes pertes du fait des inondations. C'est un sentiment que je partage avec tous mes compatriotes. Au nom de ceux que je représente ici, je tiens à assurer le Gouvernement que nous l'appuierons dans tout ce qu'il fera pour venir en aide aux sinistres manitobains.

Je ne puis partager les sentiments d'un certain nombre d'honorables préopinants qui disent qu'il faudrait régler définitivement cette question ce soir. Je suis d'avis que le Gouvernement a adopté ici une attitude éminemment raisonnable. "Voyons, a-t-il dit, s'il s'agit vraiment ici d'un désastre d'envergure nationale; quand nous saurons l'étendue des dégâts, nous agirons." Je suis persuadé que les mesures qu'il prendra seront tout aussi généreuses que celles qu'il adoptait il y a deux ans à l'égard de la Colombie-Britannique. Je tiens à lui promettre, au nom de notre groupe, que nous l'appuierons dans tout ce qu'il jugera sage de faire.

En troisième lieu, tous les Canadiens doivent désirer, comme moi, que le Gouvernement élabore des plans le plus rapidement possible en vue de prévenir la répétition de pareil désastre, et qu'à cette fin il entame au plus tôt des pourparlers avec la nation amie située au sud de notre pays. Venons à une entente au sujet de la construction de digues, de barrages et du détournement des eaux, et de toutes autres mesures en vue de contenir les eaux de la rivière Rouge. Ceci dit, je ne retarderai pas davantage les délibérations de la Chambre.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Je désire poser une question. Je croyais que le ministre